au gré de l'animal, augmente ou diminue son volume, et, par conséquent, le rend plus léger ou plus lourd. Il donnait à son ballon deux enveloppes, et c'est dans l'intervalle qui les séparait, que l'aéronaute devait refouler de l'air au moyen d'une pompe placée dans la nacelle. — L'aéronef de M. Transon se composait de deux ballons *conjugués*, dont la force ascensionnelle était inégale; l'un devait s'élever dans les hautes régions, et l'autre s'arrêter dans une région inférieure et plus calme; le premier devait trouver un appui dans le second, comme le vaisseau en trouve un dans l'eau pour résister aux vents contraires. — La machine de M. Delcourt se composait d'un aérostat allongé, auquel était suspendu un plancher en bois léger. Sur ce plancher était une machine qui, par l'intermédiaire d'un arbre et d'une manivelle, imprimait un mouvement de rotation à une hélice destinée à entraîner horizontalement tout l'appareil. L'ascension et la descente s'effectuaient, non plus en jetant du lest ou en perdant du gaz, mais en disposant avec art d'un châssis mobile, recouvert d'une toile résistante, et placé entre le pont du navire et l'aérostat. — Enfin M. Giffard, en 1852, toute d'appliquer la vapeur à la direction des ballons, mais sans obtenir de résultats sérieux; il avoue lui-même dans le récit de son ascension, n'avoir pas songé un seul instant à lutter contre le vent.

Malgré tous ces essais, on doit avouer que le problème de la navigation aérienne par les ballons demeure encore sans solution. Au moment où les frères Montgolfier venaient de produire en public leur merveilleuse découverte, quelqu'un demandait à Franklin à quoi serviraient les ballons?... « A quoi sert, répondit-il, l'enfant qui vient de naître? » Hélas! cet enfant, objet de tant d'espérances, n'a pu sortir de ses langes; le résultat le plus visible de cette invention, qui devait être si féconde, est de servir à la décoration des fêtes publiques. « On peut résumer en quelques mots, dit M. Pierry, les conditions qu'il reste à remplir pour réaliser la navigation aérienne par les ballons. Rendre l'enveloppe imperméable au gaz, pouvoirmer dans le sens vertical, pouvoirer dans le sens horizontal, tels sont les trois termes du problème à résoudre. Aujourd'hui le meilleur aérostat ne conserve pas sa puissance ascensionnelle pendant quarante-huit heures; les mouvements verticaux ne s'opèrent qu'aux dépens du chargement; la translation horizontale se fait au gré des vents : tel est l'état de la question. C'est dire qu'on est aussi loin de la solution que l'étaient Montgolfier, Charles et les autres aéronautes des premiers jours. Tout est encore à créer. »

Le problème serait-il insoluble? Doit-il être relégué parmi ceux qui sont mis au ban de la science, tels que le mouvement perpétuel, la quadrature du cercle? — La navigation aérienne, répondent un grand nombre de mathématiciens, est impossible dans l'état actuel de notre mécanique, de notre physique et de notre chimie; mais cette impossibilité n'est pas relative; elle n'a rien de commun avec celle du mouvement perpétuel, de la quadrature du cercle. Comme l'a dit depuis longtemps Navier dans un mémoire approuvé par l'Académie des Sciences, il s'agit avant tout de découvrir un nouveau moteur dont l'action comporterait un appareil beaucoup moins pesant que ceux que nous connaissons aujourd'hui. Il est vrai que cette découverte aurait des conséquences tellement importantes, que la navigation aérienne en serait peut-être l'un des moindres résultats.

Un nouveau moteur n'est pas nécessaire, répondent à leur tour MM. Nadar, Ponton d'Amécourt, de La Landelle; il n'est pas difficile de diminuer le poids de notre machine à vapeur et d'en faire un moteur suffisamment léger. Mais il faut renoncer au ballon. Le ballon est un obstacle à la navigation aérienne; c'est une bonée on tout au plus un radeau. Une machine attelée à un ballon, c'est le mouvement associé à l'immobilité, c'est le vaisseau amarré dont on déploierait les voiles. L'aérostat est un point de départ vicieux autour duquel s'égarent la plupart des chercheurs. Pour lutter contre l'air, il faut être spécifiquement plus lourd que l'air. L'hélice mue par la vapeur, tel est l'organe mécanique qui nous promet une conquête vainement poursuivie jusqu'ici. Grâce à l'hélice, nous pénétrerons dans le domaine des vents, non plus en esclaves, mais en maîtres. A la place de l'aérostat nous voulons créer l'*aéronef*, l'*hélicoptère*, qui sera un appareil nageur s'élevant et se dirigeant par sa propre force. A l'aérostation nous voulons substituer l'*automation aérienne*.

Ainsi, voilà que nous tournons le dos aux aérostats, qui nous ont causé tant de déceptions, et que l'hélice nous ramène aux anciennes machines à voler. En attendant que l'expérience prononce en dernier ressort sur la valeur réelle du projet que MM. Nadar, Ponton d'Amécourt et de La Landelle viennent de produire avec fracas, et qui a trouvé bien des incrédules, nous ne devons dire que M. Babinet, membre de l'Institut, prête à l'hélice l'autorité de sa parole. « Je pourrais produire, écrit-il, tous les calculs mathématiquement infaillibles qui garantissent le succès de la navigation aérienne par l'hélice. Ces calculs sont analogues, pour ne pas dire identiques, à ceux que l'on a faits pour l'aile du moulin à vent, pour les vannes de la turbine, pour les ventilateurs et enfin pour l'hélice maritime..... De petits modèles pourvus de ressorts bandés par une force médiocre s'élèvent et se soutiennent en l'air pendant tout le temps de l'action du ressort. Or, si un petit appareil à vapeur, faciles à imaginer, rendait au ressort moteur la tension qu'il perd en mettant l'hélice en mouvement, le mécanisme en question pourrait indéfiniment s'élever, se soutenir et se diriger dans l'atmosphère..... Un modèle en grand est toujours bien plus avantageux qu'un appareil de faible capacité, et des qu'on aura enlevé une souris, il sera prouvé *a fortiori* qu'on enlèvera un éléphant : ce sera une question de technologie et d'argent, et non de science. »

— **Épithètes.** Léger, rapide, gracieux, ingénieux, magique, errant, perdu, abandonné.

AÉROSTATHMION s. m. (a-é-ros-sta-thi-on — du gr. *aër*, air; *stathmion*, balance, poids). Instrument inventé en 1765 par Carpi, et destiné à marquer d'une manière sensible les variations du poids de l'atmosphère et le degré de la température.

AÉROSTATIE s. f. (a-é-ros-ta-ti — rad. *aérostat*). Mot qui s'est dit pour *aéronautique* et *aérostation*.

AÉROSTATIER s. m. V. AÉROSTIER.

AÉROSTATION s. f. (a-é-ro-sta-si-on — rad. *aérostat*). Même significat. qu'*aéronautique*.

AÉROSTATIQUE adj. (a-é-ro-sta-ti-ke — rad. *aérostat*). Qui a rapport aux aérostats, aux ballons, à la manière de les diriger : *La science* AÉROSTATIQUE. *Direction* AÉROSTATIQUE. *Les expériences* AÉROSTATIQUES *se sont multipliées sur tous les points du globe*. (Péclet.) *La première idée des ballons* AÉROSTATIQUES *date du* XVIIe *siècle*. (A. Libes.) ‖ Se dit de ce qui est propre à enlever dans les airs : *Machine* AÉROSTATIQUE. ‖ Qui a lieu dans les airs, en ballon : *Voyage* AÉROSTATIQUE. *Bixio et Barral ont exécuté en* 1850 *une ascension* AÉROSTATIQUE *dans l'intérêt de la science*.

— s. f. Théorie de l'équilibre de l'air, et, plus particulièrement, théorie des aérostats. Syn., dans ce dernier cas, d'*aéronautique*.

AÉROSTIER ou **AÉROSTATIER** s. m. (a-é-ro-sti-é — du gr. *aër*, air; *staô*, je me tiens). Aéronaute : *Enthousiasme et haine, tel sera toujours le partage des* AÉROSTIERS, *qui certes maintenant ne méritent ni cet excès d'honneur, ni cette indignité, « jusqu'à ce qu'un ballon soit devenu un véhicule aussi usuel qu'un omnibus ou un wagon*. (Turgan.) ‖ Soldat du corps créé en France, pendant la Révolution, pour la manœuvre des aérostats militaires : *Le colonel Conté avait amené avec lui la compagnie des* AÉROSTIERS, *reste des* AÉROSTIERS *de Fleurus*. (Thiers.)

AÉROTECHNIE s. f. (a-é-ro-té-kni — du gr. *aër*, air; *techné*, art). Étude des différentes applications qu'on peut faire de l'air à l'industrie.

AÉROTHERME adj. m. (a-é-ro-tèr-me — du gr. *aër*, air; *thermos* chaud). Se dit de divers fours à pain qui sont échauffés par un courant d'air chaud : *Les fours* AÉROTHERMES *ont été inventés par le savant grammairien Lemare; ils opèrent la cuisson du pain d'une manière plus régulière, plus économique et plus salubre que les fours ordinaires*.

AÉROTONE s. m. (a-é-ro-to-ne — du gr. *aër*, air; *tonos*, tension). Sorte de fusil à vent.

AÉROZOÉS adj. et s. m. pl. (a-é-ro-zo-é — du gr. *aër*, air; *zôon*, animal). Zool. Embranchement du règne animal, comprenant les animaux vertébrés et articulés, à l'existence desquels l'air est indispensable.

AÉRUE ou **AERVA** s. f. (a-é-ru, a-ér-va — nom arabe). Bot. Genre de plantes comprenant six espèces propres aux régions intertropicales ou subtropicales de l'ancien continent.

ÉRUGINEUX, EUSE adj. (é-ru-ji-neu, eu-ze — du lat. *æruginosus*, rouillé; formé de *ærugo*, rouille). Qui a du vert-de-gris, qui tient de la rouille ou qui lui ressemble.

ÉRUGO s. m. (é-ru-go — mot lat. qui signif. *rouille*). Antiq. La brillante rouille verte qui vient au bronze par le temps, distinguée de la rouille brune du fer. Plus le bronze vieillit, plus la couleur devient brillante et belle, plus la valeur du métal en est augmentée. C'est pour cela, dit M. Chevreul, qu'une statue fort ancienne était mise bien au-dessus d'une statue récemment coulée.

AERVA s. f. Bot. V. AÉRUE.

ÆSALE s. m. (é-za-le — du gr. *aisalon*, émerillon, épervier). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, famille des lamellicornes, tribu des lucanides, ne renfermant qu'une seule espèce, l'*æsalus scarabæoides*, que se trouve principalement en Autriche.

ÆSALIDE adj. (é-za-lide — rad. *æsale*, et gr. *eidos*, forme). Entom. Qui ressemble à l'æsale. ‖ ÆSALIDES s. f. pl. Famille d'insectes coléoptères.

ÆSCHROTE s. m. (é-skro-te — du gr. *aischros*, sale, laid). Entom. Genre d'insectes coléoptères, famille des lamellicornes, établi sur une espèce de Cayenne.

ÆSCHYNANTHE s. m. (è-ski-nan-te — du gr. *aischunê*, pudeur; *anthos*, fleur). Bot. Genre de plantes renfermant un petit nombre d'espèces remarquables par la beauté de leurs fleurs, et appartenant à l'Asie tropicale.

ÆSCHYNOMÈNE s. f. (è-ski-no-mè-ne — du gr. *aischunoménos*, pudibond). Bot. Genre de plantes de la famille des légumineuses, sous-ordre des papilionacées, comprenant un grand nombre d'espèces propres à la région équatoriale.

ÆSCULACÉES s. f. pl. (è-sku-la-sé — rad. *æsculus*, sorte de chêne). Bot. Famille de plantes qui a pour type le genre *æsculus* ou *hippocastanum*, formé d'une seule espèce, le marronnier d'Inde. ‖ On dit aussi ÆSCULINÉES.

— **Encycl.** La famille des *æsculacées*, appelées aussi *hippocastanées*, était autrefois confondue avec celle des *acériacées*. (V. ce mot.) Elle se compose d'un petit nombre d'arbres et d'arbrisseaux exotiques, la plupart cultivés comme ornement sur nos promenades publiques; dans nos parcs et dans nos bosquets. Elle présente les caractères suivants : des feuilles opposées, sans stipules, composées, digitées; des fleurs hermaphrodites, disposées en belles panicules pyramidales et dressées; un calice caduc, à cinq divisions; une corolle irrégulière à pétales distincts, inégaux, au nombre de cinq, ou réduits à quatre par avortement; des étamines, ordinairement au nombre de sept, à longs filets, à anthères introrses; un ovaire à trois loges bioviulées, surmonté d'un style simple, allongé, et d'un stigmate à peine distinct; un fruit capsulaire à déhiscence loculicide; des graines à cotylédons volumineux, féculents, hypogés, mais dépourvues d'albumen.

ÆSCULÉTINE s. f. (è-sku-lé-ti-ne — rad. *æsculus*, sorte de chêne). Chim. Substance cristalline qui résulte du dédoublement de l'æsculine sous l'influence des acides ou de l'émulsine. L'æsculétine cristallise en petites aiguilles d'une saveur amère et sans réaction acide; sa solution aqueuse est dichroïque comme celle de l'æsculine. ‖ On dit aussi ESCULÉTINE.

ÆSCULINE s. f. (è-sku-li-ne — rad. *æsculus*, sorte de chêne). Chim. Substance cristalline, contenue dans l'écorce du marronnier d'Inde. L'æsculine se présente sous la forme de petites aiguilles incolores, sans odeur, d'une saveur amère, d'une légère réaction acide. La solution aqueuse de cette substance présente des reflets chatoyants très-remarquables; elle est incolore par transmission, et bleue par réflexion : de là le nom de *polychrome* (plusieurs couleurs) qui lui est quelquefois donné. ‖ On dit aussi ESCULINE.

ÆSCULUS s. m. (è-sku-lus — du lat. *æsculus*, sorte de chêne). Bot. Genre de plante de la famille des æsculacées, ne renfermant qu'une seule espèce, l'*æsculus hippocastanum*, décrit par quelques botanistes sous le nom d'*hippocastane commun*, et connu de tout le monde sous le nom de *marronnier d'Inde*. V. ce nom.

ÆSHNA ou **ÆSHNE** s. f. (ès-na). Entom. Genre d'insectes de l'ordre des névroptères, famille des subulicornes, tribu des libellulines. Les æshnes ont la tête des libellules, mais leur abdomen est plus allongé et plus étroit. La principale espèce est l'*æshne grande* ou la *pitie*, qui a près de 7 centimètres de long, et dont les ailes sont irisées; l'abdomen tacheté de vert ou de jaunâtre. Le nom populaire et expressif de *demoiselle* s'applique aux æshnes, aux libellules et aux agrions, c'est-à-dire à toute la tribu des libellulines.

ÆSTHÈME s. m. (è-stè-me — du gr. *aisthêma*, même sens). Méd. Sensation.

ÆSTHÉSIE s. f. (è-sté-zî — du gr. *aisthêsis*, sens). Méd. Sensibilité.

ÆSTHÉSIOGRAPHIE s. f. (è-stè-zi-o-gra-fi — du gr. *aisthêsis*, sens; *graphô*, je décris). Traité des organes des sens.

ÆSTHÉSIOLOGIE s. f. (è-sté-zi-o-lo-ji — du gr. *aisthêsis*, sens; *logos*, discours). Didact. Traité des organes des sens.

ÆS TRIPLEX (ess tri-plèkss). Mots lat. qui signif. Triple airain. Horace (liv. Ier, ode III, v. 9) parle de l'audace du premier navigateur :

Illi robur et *æs triplex*
Circa pectus erat, qui fragilem truci
Commisit pelago ratem
Primus...

« Un triple chêne, un triple airain couvrait le cœur de celui qui, le premier, confia aux flots redoutables une barque fragile. »

Pellisson, dans ses stances sur l'*Origine de la poste*, adressées à Ménage, a parodié plaisamment les vers d'Horace :

Que ce fut d'un rude vilain
Que la poste eut son origine!
Il avait trois plaques d'airain,
Mais autre pari qu'à la poitrine.

L'abbé Desfontaines, dans ses *Feuilles littéraires*, reprochait sans cesse à Piron la dureté de ses vers, et le désignait souvent par *æs triplex*. Piron répliqua par l'épigramme suivante :

Pour dire à ma muse une injure,
Faible et téméraire écrivain,
Je vois d'ici quelle aventure
N'offrit ces deux mots : *Triple airain*.
Tu les cherchas longtemps en vain,
Tant que, suant à grosse goutte,
Tu l'essuyas le front, sans doute,
Et les trouvas là sous ta main.

L'*æs triplex*, le triple airain du poète, se rappelle tantôt en latin, tantôt en français, pour exprimer l'intrépidité, la dureté du cœur, etc., comme on le verra dans les phrases suivantes :

« Si l'auteur du discours prononcé à l'Académie, le 10 mars 1760, n'a pas prévu l'opinion qu'il a donnée de lui à beaucoup de gens, il est bien aveugle; mais s'il l'a prévue, *illi robur et æs triplex*. »
VOLTAIRE.

« Le pauvre tulipier avait plus d'*æs triplex* autour du cœur qu'Horace n'en attribue au navigateur, qui, le premier, visita les infâmes écueils acroceraunien. »
ALEX. DUMAS.

« Je suis, à l'égard de la musique, à peu près comme l'homme d'Horace : *Illi robur et æs circa pectus erat*. Ce qui veut dire, en français, que les processes des pianistes ont peu de prise sur un vétéran qui a donné sa démission et ne sert plus dans leur régiment. Je connais leurs ruses de guerre; il faut une batterie bien forte et bien servie pour me terrasser. »
Revue de Paris.

« Monsieur Paturot, ajouta-t-il avec des yeux enflammés de colère, permettez-moi, en terminant, de vous mettre en présence de votre conscience, si tant est que cet organe n'ait pas été détérioré chez vous par une longue inactivité, s'il n'est pas dans la situation dont parle Horace : *Illi robur et æs triplex*, c'est-à-dire cuirassé d'un triple molleton... »
L. REYBAUD.

« Il s'en fallait que le cœur de notre jeune ami fût doublé d'un *triple airain*. En voyant ce beau sein ému et ces grands yeux noyés de pleurs..... »
J. SANDEAU.

« Sur la pente glissante au sommet de laquelle siégeait Mme Piard, cuirassée du *triple airain* de la pruderie, de l'orgueil et de l'ambition, bestiades gravissait d'un pas ralenti par la prudence, n'avançant un pied qu'après avoir affermi l'autre, et s'accrochant des deux mains aux moindres broussailles de ce terrain aride. »
CH. DE BERNARD.

ÆSTUANT, ANTE adj. (è-stu-an, an-te — du lat. *æstuans*, chaud, bouillant). Échauffé, qui fermente : *Il apporta un quartier durci et* ÆSTUANT *de gruyère redouté des mouches elles-mêmes*. (Nadar.)

ÆTERNUM VALE (è-tèr-nom va-lé). Mots lat. qu'Ovide met dans la bouche d'Orphée, et qui signif. *Adieu pour l'éternité*. C'est l'adieu déchirant du malheureux époux au moment où il perd pour la seconde fois sa chère Eurydice : *Supremumque vale!* « Adieu pour la dernière fois! » Dans l'application, néanmoins, on dit plus volontiers : *Æternum vale*.

Employé seul, *vale* est une formule de salutation qui signif. Adieu, et, littéralement, *portez-vous bien* :

« Ce sinistre philosophe avait raison; il nous quitta avec un sourire, et je lui cachai une larme qui lui avait fait du mal. Adieu, vous dit-il, et pour longtemps : *Æternum vale!* »
LAURENT PICHAT.

ÆTHALE s. m. (è-ta-le — du gr. *aithalês*, couleur de suie). Entom. Genre d'insectes coléoptères hétéromères, ne comprenant que deux espèces, de l'Amérique équinoxiale.

ÆTHALION s. m. (é-ta-li-on — du gr. *aithalôn*, noirci par le feu). Entom. Genre d'insectes de l'ordre des hémiptères, dont on ne connaît que deux espèces, propres au Brésil.

ÆTHELÈME s. m. (é-tè-le-me — du gr. *aithêsis*, excaliter des sens; *êma*, sécrétion). Bot. Genre de plantes de la famille des acanthacées.

ÆTHÉGOAME s. et adj. (è-té-o-ga-me — du gr. *aethês*, insolite; *gamos*, mariage). Bot. Se dit des acotylédones, c'est-à-dire des plantes qui, pour les organes et le mode de reproduction, s'éloignent des monocotylédones et des dicotylédones. Le nom d'*æthégoame* a été proposé par Palissot de Beauvais, pour remplacer celui de *cryptogame*, que les progrès de l'organographie et de la physiologie végétale ont rendu inexact. De Candolle l'a adopté en en restreignant l'application à une partie seulement des cryptogames; à ceux qu'il appelle semi-vasculaires, c'est-à-dire aux *characées*, aux équisétacées, aux fougères, aux marsiléacées, aux lycopodiacées, aux mousses et aux hépatiques.

ÆTHÉGOAMIE s. f. (é-té-o-ga-mi — rad. *æthégoame*). Bot. Classe qui comprend les plantes æthégoames.

ÆTHÉRIE s. f. (è-té-ri — du gr. *aitherios*, éthéré). Bot. Genre de plantes de la famille des orchidées, qui renferme quelques plantes herbacées de Java.
— Moll. V. ÉTHÉRIE.

ÆTHIONÈME s. m. (è-ti-o-nè-me — du gr. *aithês*, insolite; *nêma*, filament). Bot. Genre de plantes de la famille des crucifères, très-voisin des thlaspi et des iberis, dont il diffère par les étamines.

ÆTHRE s. f. (è-tre — de *Æthra*, l'une des Océanides). Crust. Genre de crustacés de l'ordre des décapodes, qui habite l'océan Indien et les mers d'Afrique.

ÆTHRIOSCOPE s. m. (è-tri-o-sko-pe — du gr. *aithria*, sérénité, fraîcheur; *skopein*, examiner). Physiq. Instrument propre à mesurer le rayonnement calorifique de la surface de la terre vers les espaces célestes. Il consiste en un thermomètre différentiel dont une des boules est placée au foyer d'un miroir cou-

cave tourné vers le ciel, et l'autre en dessous de ce même miroir.

ÆTHUSE s. f. (é-tu-ze — du gr. *aithussô*, j'enflamme). Bot. Genre de plantes de la famille des ombellifères, tribu des orthospermées, composé d'une seule espèce, l'*æthuse ache des chiens* (achusa cynapium), appelée vulgairem. *petite ciguë*, par allusion à l'âcreté de son suc.

— **Encycl.** L'*æthuse ache des chiens*, ou petite ciguë, fleurit de juillet à octobre; elle est commune dans les lieux cultivés; on la trouve assez souvent, dans les jardins potagers, melangée avec le persil, qui, au premier abord, lui ressemble beaucoup, et avec lequel il serait dangereux de la confondre, parce qu'elle exerce une action vénéneuse sur l'homme. Elle se distingue du persil par ses involucelles à folioles longues, linéaires, réfléchies et déjetées en dehors. Les bestiaux la mangent sans inconvénient, mais ne la recherchent pas; elle est, dit-on, un poison pour les oies.

ÆTIENS s. m. pl. (a-é-si-ain — rad. *Aetius*). Hist. relig. Sectaires, disciples d'Aétius. On les appelle plus ordinairement *Anomœens*, parce qu'ils niaient non-seulement que le Verbe fût consubstantiel, mais encore qu'il fût d'une nature semblable à celle du Père.

ÆTITE s. f. (è-ti-te — du gr. *aetos*, aigle). Minér. Variété de peroxyde de fer hydraté, ou d'ocre jaune, qu'on rencontre assez abondamment en France, près de Trévoux et aux environs d'Alais. L'*œtite*, ou *pierre d'aigle*, se présente en masses globuleuses de la grosseur d'un œuf, renfermant assez souvent un noyau central différent de mobile. Son nom vient de l'opinion très-ancienne que les aigles portaient cette pierre dans leur nid pour faciliter la ponte. Cette ridicule recherches avait fait attribuer à l'*ætite* des propriétés thérapeutiques merveilleuses, pour faciliter les accouchements.

AÉTIUS (a-é-si-uss), général romain, né en Mœsie vers la fin du IVe siècle, m. en 454. Élevé dans les gardes du palais, donné en otage à Alaric, il parvint sous Valentinien aux plus hautes dignités militaires, et troubla l'État par ses rivalités avec Boniface. Il n'en fut pas moins l'un des derniers soutiens de l'empire d'Occident, combattit dans les Gaules la France et les Bourguignons; et quand les hordes sauvages d'Attila franchirent le Rhin, fut assez habile pour précipiter contre elles toutes les peuplades germaniques campées dans les Gaules. Seconde par Théodoric et Mérovée, il écrasa Attila aux champs catalauniques, et sauva ainsi la Gaule romaine de la dévastation (451). Mais cette victoire fut sa perte : jaloux de sa gloire et de sa puissance, le lâche Valentinien III l'attira dans son palais et l'assassina de sa propre main.

AÉTIUS (a-é-si-uss), médecin du VIe siècle, né à Amida en Mésopotamie, était d'abord clerc et médecin à la cour de Constantinople. On a de lui, sous le titre de *Tétrabiblos*, une vaste compilation, qui est comme le trésor des connaissances médicales de cette époque. Il a copié principalement Hippocrate, Galien et Dioscoride.

AÉTOMA ou **AÉTOS** s. m. (a-é-to-ma, a-é-toss — du gr. *aetos*, aigle). Antiq. Chez les Grecs, le tympan du fronton; quelquefois même le fronton entier. « L'origine de ce nom est incertaine. Comme le mot *aetos* signifie un aigle, a-t-on commencé par orner le faîte des édifices de la figure d'un aigle? ou bien y a-t-on parfois placé cette image à cause de sa ressemblance du nom? L'opinion qui s'appuie sur l'une ou l'autre supposition est également vraisemblable. » (Abbé Bourassé.)

ÆTON Myth. Un des chevaux de Pluton.

AÉTOS s. m. (a-é-toss — du gr. *aetos*, aigle). Ornith. Genre d'oiseaux établi dans le groupe des buses.

AF, préfixe, formé de la prép. lat. *ad*, dont le d se change en *f* devant les mots commençant par *f*. ‖ Tous les mots qui commencent par *af* prennent deux *f*; excepté *afin*, *Afrique*, *africain*, et quelques autres très-peu usités, ainsi que des noms propres. La petite ville de *Saint-Affrique*, chef-lieu d'arrondissement dans l'Aveyron, prend deux *f*. ‖ Dans l'intérieur des mots, *f* de *af* ne se redouble pas : tels sont les mots *agrafe*, *bafouer*, *balafre*, *cafard*, *carafe*, *estafette*, *girafe*, *tafia*, etc.; excepté les mots *gaffe*, *piaffer*, *naffe*, *maffé* ou *maffu*, *pataraffe*, *sparaffe* et *taffetas*, qui s'écrivent par deux *f*.

AFABUAR s. m. (a-fa-bu-ar). Chez les anciens Islandais, Porte-enseigne qui se tenait sur le tillac du vaisseau et commandait aux soldats. Choisi parmi les plus braves, il était chargé de porter la parole aux ennemis.

AFAKITE s. m. (a-fa-ki-te). Hist. relig. Chez les Arabes, Croyant qui n'est pas habitant de la Mecque.

AFATONIER s. m. (a-fa-to-ni-é). Bot. Un des noms vulgaires du *pyrualier*.

AFER (Domitius), orateur latin, né à Nîmes, l'an 16 av. J.-C., mort l'an 59 de l'ère chrétienne. Quintilien le place au rang des grands orateurs. Mais il prostitua son éloquence et joua le rôle de délateur sous Tibère, Caligula, Claude et Néron. Il ne reste de lui que quelques fragments.

AFF. T. d'argot. V. AFFE.

AFFABILITÉ s. f. (a-fa-bi-li-té — lat. *affabilitas*, même sens). Qualité d'une personne affable; courtoisie, bienveillance; manières douces, avenantes : AVOIR de l'AFFABILITÉ. *Villeroy avait comblé le grand-seur avec l'AFFABILITÉ*. (Mass.) *L'AFFABILITÉ du souverain relève l'éclat et la majesté du trône*. (Mass.) *Une douce* AFFABILITÉ *nous rassurait contre son rang*. (Mass.) SON AFFABILITÉ *avec ses amis ne connaissait pas de bornes*. (Arnault.) *Il met de l'AFFABILITÉ et même de la mollesse où son prédécesseur avait fait paraître une fierté inflexible*. (Volt.) *Il faut quelque habitude du monde pour distinguer le langage de l'AFFABILITÉ de celui de la bienveillance*. (Mme du Deff.) *L'AFFABILITÉ n'est souvent que la grimace de la bienveillance*. (Mlle de l'Esp.) *Il est difficile que l'AFFABILITÉ existe sans la bonté : on peut l'appeler la politesse du cœur*. (Laténa.) *Il les reçut avec beaucoup de grâce et d'AFFABILITÉ*. (G. Sand.) *Il y avait chez lui un singulier mélange de l'AFFABILITÉ d'un prince et de la résolution impitoyable d'un forban*. (Gér. de Nerv.)

Noble *affabilité*, charme toujours vainqueur,
Il n'appartient qu'à vous de triompher du cœur.
J.-B. ROUSSEAU.

— **Syn. Affabilité, civilité, honnêteté, politesse.** La *civilité* consiste dans un cérémonial de convention : *Des gens qui me prévenaient autrefois par leurs* CIVILITÉS. (Montesq.) L'*honnêteté* consiste dans l'observation des usages et des bienséances : *Je les laissai ensemble et me retirai parmi les officiers, qui me prodiguèrent alors leurs* HONNÊTETÉS. (Le Sage.) La *politesse* consiste non-seulement à ne rien faire et à ne rien dire qui puisse déplaire aux autres, mais encore à dire et à faire ce qui peut leur plaire : *La* POLITESSE *de l'esprit consiste à penser des choses honnêtes et délicates*. (La Rochef.) L'*affabilité* consiste en un abord doux, ouvert et bienveillant : *C'est douceur et* AFFABILITÉ *que nous nous* ; *et si rares dans les grands emplois*. (Fléch.)

AFFABLE adj. (a-fa-ble — lat. *affabilis*, même sens; formé de *fari ad*, parler à). Qui est agréable à tous ceux qui l'approchent : *Homme, prince, ministre* AFFABLE. *Se montrer constamment* AFFABLE. *Rien de plus simple que sa conduite, de plus* AFFABLE *que sa personne*. (Boss.) *Les plus grands hommes et les plus grands rois ont toujours été les plus* AFFABLES. (Mass.) *On le voit, à la vérité, trop plein de sa grandeur, mais* AFFABLE. (Volt.) *Voyage beaucoup, et vous ne trouverez pas de peuple aussi doux, aussi* AFFABLE, *aussi spirituel, aussi galant que le Français*. (Raynal.) *Le ministre du Seigneur doit être* AFFABLE *avec tout le monde*. (Sacy.)

Lui, parmi ces transports, *affable* et sans orgueil,
A l'un tendait la main, flattait l'autre de l'œil.
RACINE.

‖ Qui annonce de l'affabilité, qui accompagne l'affabilité; dans ce sens il ne se dit que des choses : *Être d'un caractère doux et* AFFABLE. *La vraie vertu est toujours égale*, AFFABLE *et complaisante*. (Fén.) *Sa physionomie était douce et* AFFABLE. (E. Sue.) *J'étais attiré par ses manières* AFFABLES, *par son angélique douceur*. (G. Sand.)

. . . . . Pour moi, je prête
La douceur *affable* à beauté dure et fière.
VOLTAIRE.

— S'empl. quelquefois substantiv. : *Il faut mêler à propos l'*AFFABLE *et le sévère*. (Rotrou.)

— **Syn. Affable, civil, courtois, gracieux, honnête, poli.** L'homme *gracieux* va au-devant de ce qui peut nous être agréable : *Théophanis n'est pas hors de sa maison qu'il a déjà ajusté ses yeux et son visage, afin que ceux qui passent le trouvent déjà* GRACIEUX *et l'air souriant*. (La Bruy.) L'homme *affable* attend qu'on vienne à lui pour manifester sa bienveillance : *Cyrus se montrait doux et* AFFABLE *à ceux qui l'approchaient*. (Roll.) L'homme *poli* et l'homme *civil* se montrent fidèles observateurs des convenances, des usages reçus dans la bonne compagnie; mais le premier est plus cérémonieux que le second : *Il y a des hommes gratuitement* CIVILS, *et en qui les politesses sont des fruits naturels de leur éducation*. (La Rochef.) *Nous sommes* POLIS *par les façons flatteuses que nous avons, dans la conversation et dans la conduite, pour les personnes avec qui nous vivons*. (Guizot.) L'homme *honnête* se renferme dans les limites les plus strictes de la civilité : *Il faut être* HONNÊTE *pour soi, quoique souvent ceux à qui l'on parle ne méritent pas qu'on le soit pour eux*. (Noël.) L'homme *courtois* pousse la politesse à l'extrême, et cette politesse est quelquefois surfaite : *Des chevaliers c'était le plus* COURTOIS. (Volt.) Il faut être *honnête* sans cérémonie, *civil* sans importunité, *courtois* sans affectation, *poli* sans fadeur, *gracieux* sans minauderie, *affable* sans familiarité.

AFFABLEMENT adv. (a-fa-ble-man — rad. *affable*). D'une manière affable, avec affabilité : *Il recevait* AUSSI AFFABLEMENT *le pauvre que le riche*.

AFFABULATION s. f. (a-fa-bu-la-si-on — du lat. *affabulatio*, moralité; formé de *ad*, à; *fabula*, fable). La partie d'un apologue, d'une fable, qui en explique le sens moral; c'est ce qu'on nomme le plus souvent la moralité : *L'*AFFABULATION *n'est pas toujours liée au récit*. (La Serre.) *Dans Ésope, l'*AFFABULATION *est toujours à la fin de la fable; dans La Fontaine, elle se trouve quelquefois au commencement*. (***) *En* 1783, *l'auteur avait détaché de ses différentes fables les* AFFABULATIONS *toujours renfermées dans des quatrains ou des distiques*. (Fr. de Neufch.)

— Par ext. Se dit de la moralité qu'on peut tirer de certains événements historiques : *Sans ajouter une croyance exagérée à la sanglante* AFFABULATION *de cette histoire*. (Gér. de Nerv.)

AFFADI, IE (a-fa-di) part. pass. du v. Affadir. Rendu fade, sans saveur : *Sauce* AFFADIE. *Mets* AFFADIS. ‖ Languissant, affaibli, énervé : *Estomac* AFFADI.

Et n'estimant dignes d'être applaudis
Que les héros par l'amour *affadis*.
J.-B. ROUSSEAU.

‖ Fatigué, rebuté : *Votre cœur en est* AFFADI. (Mme de Sév.) *On est* AFFADI *de toutes les idées de monarchie constitutionnelle, de royauté, de droit divin*, etc. (Journ.) *Le cœur* AFFADI *d'une lecture insipide*. (Proudh.)

— Qui a perdu son attrait, son agrément, son charme : *Ces repas de ménage sont* AFFADIS *par le mélange incommodant des âges et des convives*. (Fourier.) *Ce coloris* AFFADI, *mais où pourtant l'art et le travail se faisaient sentir, n'avait rien de l'ancienne franchise grecque*. (Boissonade.)

AFFADIR v. a. ou tr. (a-fa-dir — rad. *fade*). Rendre fade, sans saveur : AFFADIR *une sauce, un ragoût*. AFFADIR *une liqueur, une tisane*.

— Par ext. *Affadir le cœur*, Causer du dégoût : *Une sauce qui* AFFADIT *le cœur*. (Acad.) *Le sucre et le miel* AFFADISSENT *le cœur*. (Trév.) ‖ Fig. Inspirer de la répugnance, de l'aversion : *Des compliments outrés* AFFADISSENT LE CŒUR. (Rayn.) *Les sentiments langoureux nous* AFFADISSENT LE CŒUR. (Mariv.)

— Fig. Rendre froid, insipide : *Gardez-vous de ces expressions recherchées qui ne servent qu'à* AFFADIR *le style*. (Volt.) *Sans la crainte et la pitié, tout languit au théâtre : et on ne remue pas l'âme*, on l'AFFADIT. (Volt.) *Le faux goût d'élégance* AFFADISSAIT *la littérature*. (Villem.) ‖ Oter le sel, le piquant : AFFADIR *une épigramme*.

Trop de finesse *affadit* la saillie
De la piquante et sincère Thalie.
BERNIS.

Vous avez fardé la peinture,
Vous *affadissez* l'opéra. BÉRANGER.

‖ Affaiblir : *Pensez-vous que la finale intention de leur voyage, leur étant ordinairement devenu les yeux, ne leur* AIT AFFADI *le goût à toutes ces commodités?* (Montaig.) *Tout autre amour ne peut qu'*AFFADIR *et efféminer Melpomène*. (La Harpe.) *Prenons bien garde, en mêlant sans cesse l'agréable et l'utile, d'*AFFADIR *l'esprit de l'enfant*. (H. Rigault.) ‖ Lasser, fatiguer : *Ces gens l'embarrassaient*, L'AFFADISSAIENT. (La Font.) *Un repas de quatre heures ne se passera pas sans excès, ni opère de quatre heures finira par* AFFADIR *le spectateur*. (Fourier.)

De son ton douceureux le miel nous *affadit*.
DELILLE.

S'affadir, v. pr. Devenir insipide : *Cette liqueur s'*AFFADIRA *si vous y mettez trop de sucre*.

— Fig. Devenir douceureux, affecté, froid, insipide : *L'éloquence, toujours flatteuse dans les monarchies*, S'EST AFFADIE *par des adulations dangereuses aux meilleurs princes*. (Mass.) *Le* Mercure, *selon son inclination naturelle, ne tarda pas à s'*AFFADIR, *et, sauf de rares exceptions, a retombé dans l'insipidité*. (Ste-Beuve.)

De Molière oublié le sel *s'est affadi*.
VOLTAIRE.

‖ En parlant des personnes,

son activité, de sa vivacité, de son énergie : *Sa mémoire s'AFFAIBLISSAIT de plus en plus. Le cœur* S'AFFAIBLIT *par la durée des mauvaises habitudes.* (Domat.) *La distance qu'il y a de l'honnête homme à l'habile homme* S'AFFAIBLIT *tous les jours.* (La Bruy.) *L'amour est une flamme qui, comme celle du feu, se communique, se multiplie sans* S'AFFAIBLIR. (B. de St-P.) Quoi! déjà votre foi *s'affaiblit* et s'étonne? RACINE.

L'éclat de ses rayons ne s'est point *affaibli.* LAMARTINE.

— **Syn. Affaiblir, énerver.** Le premier marque l'effet; le second, la cause; on *affaiblit* en *énervant*; on est *affaibli* parce qu'on est *énervé*, les nerfs étant ce à quoi tient la force. De là vient qu'*affaiblir* se trouve quelquefois après *énerver* dans la même phrase : *L'imagination donne aux sens une activité précoce qui ne peut manquer d'*ENERVER, D'AFFAIBLIR *d'abord les individus, puis l'espèce même à la longue.* (J.-J. Rouss.)

AFFAIBLISSANT (a-fê-bli-san) part. prés. du v. Affaiblir : *Et ses jambes* S'AFFAIBLISSANT, *le vieillard se laissa aller sur un fauteuil.* (Balz.) *Ailleurs, s'affaiblissant*, S'affaiblir par degrés; diminuer peu à peu : *Malade qui* VA S'AFFAIBLISSANT *tous les jours. Puis, à mesure que les deux hommes descendirent, le bruit* AVAIT S'AFFAIBLISSANT. (Balz.)

AFFAIBLISSANT, ANTE adj. (a-fê-bli-san, an-te — rad. *affaiblir*). Qui est propre à affaiblir : *Une nourriture* AFFAIBLISSANTE. *Un régime* AFFAIBLISSANT. *La saignée réitérée est un remède* AFFAIBLISSANT. (Chomel.)

— Fig. Qui énerve, amollit, effémine : *La plupart des femmes sont* AFFAIBLISSANTES *par les attachements tendres qu'elles causent.* (Nicole.)

AFFAIBLISSEMENT s. m. (a-fê-bli-se-man — rad. *affaiblir*). Diminution des forces, débilitation; état de ce qui est affaibli : *L'AVANCEMENT du corps, de la vue, de la voix. L'*AFFAIBLISSEMENT *où il se trouvait ne lui permettait pas de parler plus longtemps.* (Mariv.)

— Diminution de poids, de titre, en parlant des monnaies : L'AFFAIBLISSEMENT *de certaines pièces de monnaie.*

— Fig. Se dit de l'esprit, des passions, etc. : L'AFFAIBLISSEMENT *de l'esprit, de la mémoire. La vie austère produit* L'AFFAIBLISSEMENT *des passions.* (Trév.) *La grande misère de nos jours, c'est* L'AFFAIBLISSEMENT *intellectuel et moral des catholiques.* (L. Veuillot.)

— Se dit particulièrement de la diminution des forces d'un Etat, d'un parti, d'une armée, etc. : *La Savoie s'était réunie à la France, et contribuait, en Italie, à* L'AFFAIBLISSEMENT *de la puissance autrichienne.* (Volt.) *Il croyait voir dans* L'AFFAIBLISSEMENT *de la maison d'Autriche la liberté de l'Italie.* (Volt.) *C'est un désordre grave et un grand* AFFAIBLISSEMENT *chez une nation que l'oubli et le dédain de son passé.* (Guizot.) ¶ Relâchement : L'AFFAIBLISSEMENT *de la discipline, de la foi.*

AFFAINÉANTIR (S') v. pr. (a-fê-né-an-tir — rad. *fainéant*). Devenir mou, lâche, fainéant : *Les nations* S'AFFAINÉANTISSENT *dans une longue paix.*

AFFAIRE s. f. (a-fê-re — du lat. *ad*, à; *facere*, faire; ou de l'ital. *affare*). Chose à faire, tout ce qui est à faire, tout ce qui dans la vie est le sujet d'une occupation quelconque : *Une* AFFAIRE *agréable, importante, ennuyeuse. Faire succéder les divertissements aux* AFFAIRES. (Rousc.) *Il n'a jamais eu dans sa vie que deux* AFFAIRES, *qui sont de dîner le matin et de souper le soir.* (La Bruy.) *Les* AFFAIRES *nous dissipent.* (Mass.) *Les gens qui ont peu d'*AFFAIRES *sont de très-grands parleurs.* (Montesq.) *La chasse est encore le seul amusement qui fasse diversion aux* AFFAIRES. (Buff.) *La liberté de la presse a été presque l'unique* AFFAIRE *de ma vie politique.* (Chateaub.) *Ceux qui n'ont point d'*AFFAIRES *s'en font.* (J. Leroux.) *Il n'est point de petites* AFFAIRES. (J. Leroux.) *Le bonheur est l'*AFFAIRE *de tout ce qui respire.* (Legouvé.)

Cet hôtel est peuplé de gens peu sédentaires, Qui du matin au soir courent à leurs *affaires.* COLLIN D'HARLEVILLE.

¶ Projet, dessein, entreprise, en un mot tout ce qu'on se prépare à faire : *L'entreprise du canal du Languedoc a été une grande* AFFAIRE. (Trév.) *J'allais chez vous pour vous communiquer une* AFFAIRE *que j'ai en tête.* (Mol.) *Je ne dis pas mes* AFFAIRES *aux autres.* (V. Hugo.)

Le trop d'expédients peut gâter une *affaire* : On perd du temps au choix, on tente, on veut tout faire. LA FONTAINE.

¶ Tout ce qu'on a à démêler, à discuter avec quelqu'un; tout ce qu'on veut éclaircir, prouver; enfin, tout ce qui intéresse directement ou indirectement : *Négocier une* AFFAIRE. *Se charger d'une* AFFAIRE. *Il avait une incroyable dextérité à traiter les* AFFAIRES *les plus délicates.* (Boss.) *Il avait l'expérience des* AFFAIRES *du monde.* (La Bruy.) *Il sait trouver des expédients dans toutes les* AFFAIRES. (Fléch.) *Les gens les plus savants et les plus éclairés ne sont pas toujours ceux qui se conduisent le mieux dans les* AFFAIRES *de la vie.* (J.-J. Rouss.)

Dis-lui que je n'ai point d'*affaires* si pressées. MOLIÈRE.

Madame, nous venons tous deux, sans vous déplaire, Éclaircir avec vous une petite *affaire.* MOLIÈRE.

¶ Tout ce qui se rapporte à la fortune, aux biens, aux intérêts d'un particulier : *Il mourut sans avoir eu le loisir d'établir solidement ses* AFFAIRES. (Boss.) *Il avait depuis mon emprisonnement et la déroute de mes* AFFAIRES. (Le Sage.) *L'homme prend son plaisir dans des dehors, la femme de celles du dedans.* (B. de St-P.) *La Fronde était dans la plus grande insouciance de ses* AFFAIRES. (Legouvé.) *Si vous avez fait ce que je vous ai mandé par ma dernière lettre, nos* AFFAIRES *sont dans le meilleur état du monde.* (Boursault.) *Je ne me mêle jamais des* AFFAIRES *des autres; j'ai bien assez des miennes.* (Scribe.)

Qu'est-ce? — Nous sommes mal, monsieur, dans nos *affaires!* MOLIÈRE.

¶ Se dit, en général, de tout ce qui tient au commerce de la vie : *Aller à ses* AFFAIRES. *Penser à ses* AFFAIRES. *La plupart des gens ne se mêlent des* AFFAIRES *d'autrui que pour mieux faire leurs propres* AFFAIRES. (St-Evrem.) *Le parti le plus court, dans toutes les* AFFAIRES *de la vie, est celui qui ne nous laisse aucun regret.* (Mme Necker.) *Comme nous ne pouvions faire à Cordoue qu'une figure très-modeste, était aussi mal dans nos* AFFAIRES *que nous l'étions, nous nous mîmes en chambre garnie.* (Le Sage.) *Causons un peu de nos* AFFAIRES; *jusqu'ici, cela se présente bien.* (Scribe.) *Dis donc, Léon, mes* AFFAIRES *vont en bon train.* (Scribe.) ¶ Choses usuelles, objets servant soit à l'habillement, soit à la toilette : *Vous serez habillé dans cinq minutes, toutes vos* AFFAIRES *sont prêtes.* (A. Karr.) *Mon domestique m'avait apporté quelques* AFFAIRES *que je voulais essayer sur-le-champ.* (Balz.) *Il y a cinq ou six paquets pour elle aux voitures par semaine, et les couturières, les modistes, viennent lui essayer ses* AFFAIRES. (Balz.) ¶ Tout ce qui est d'un intérêt majeur : *On ne peut assez peser les mots dans les grandes* AFFAIRES. (De Rémusat.) *Dans les grandes* AFFAIRES, *on doit moins s'appliquer à faire naître des occasions qu'à profiter de celles qui se présentent.* (La Rochef.) *L'AMOUR fait décider les plus grandes* AFFAIRES *par les plus petites raisons.* (Fén.) *Je le savais en grandes* AFFAIRES. (Vital.) ¶ Tout ce qui concerne les intérêts publics, tout ce qui a rapport aux événements politiques, au gouvernement, aux ministères, aux administrations etc. : AFFAIRES *publiques.* AFFAIRES *d'Etat.* AFFAIRES *politiques.* (Acad.) *La face des* AFFAIRES *changea du jour au lendemain.* (Fén.) *Les Romains ne désespérèrent jamais de leurs* AFFAIRES. (Boss.) *L'absence du chef est toujours nuisible aux* AFFAIRES. (Volt.) *Bientôt les* AFFAIRES *chancelantes forcèrent la cour de rappeler Condé en Flandres.* (Volt.) *Il est depuis peu conseiller d'ambassade; il paraît fin et très-propre aux* AFFAIRES. (De Broglie.) *Il avait une grande aptitude aux* AFFAIRES *d'Etat.* (C. Delav.) *En général, on parvient aux* AFFAIRES *par ce qu'on a de médiocre, et l'on y reste par ce que l'on a de supérieur.* (Chateaub.) *Le progrès des intérêts matériels est devenu au plus haut degré une* AFFAIRE *politique.* (Mich. Chev.) ¶ Ce qui se passe ou s'est passé chez un peuple : *Les* AFFAIRES *de l'Asie étaient entièrement séparées de celles de l'Europe.* (Boss.) *Les Romains étaient appliqués aux* AFFAIRES *de la Macédoine.* (Boss.)

— Employé au pluriel, ce mot emprunte très-souvent un sens tout particulier de son complément déterminatif ou de l'adjectif qui l'accompagne : *Les* AFFAIRES *ecclésiastiques. Les* AFFAIRES *spirituelles, temporelles. Les* AFFAIRES *d'intérêt. Les* AFFAIRES *humaines ne roulent pas à l'aventure.* (Vaugelas.) *Les* AFFAIRES *de la religion ne se traitent pas comme les* AFFAIRES *temporelles, que l'on compose souvent en se relâchant de part et d'autre.* (Boss.) *On a raison d'exclure les femmes des* AFFAIRES *politiques et civiles.* (Mme de Staël.) *La Providence se mêle beaucoup moins des* AFFAIRES *terrestres que les dévots n'essayent de le faire croire.* (E. de Gir.) *Toutes les* AFFAIRES *d'argent s'arrangent d'une manière ou de l'autre.* (Balz.) *Eh bien, faites-moi le plaisir de venir dîner lundi chez moi, vous causerez plus à l'aise qu'ici des* AFFAIRES *littéraires.* (Balz.) *C'est un garçon merveilleux pour les* AFFAIRES *de cabinet qui demandent plus d'audace que de scrupule.* (C. Delav.)

Les *affaires* d'argent ne sont pas terminées. C. DELAVIGNE.

— Marché, traité, convention, transaction commerciale, spéculation financière, etc. : AFFAIRE *avantageuse. Mauvaise* AFFAIRE. *Faire des* AFFAIRES *avec quelqu'un. Être, se mettre dans les* AFFAIRES. *Quitter les* AFFAIRES. *Se retirer des* AFFAIRES. *Reprendre, continuer les* AFFAIRES. *Il était homme délié et pratique dans les* AFFAIRES. (La Bruy.) *Les hommes donnent l'impulsion aux* AFFAIRES, *et les* AFFAIRES *entraînent les hommes.* (Lévis.) *Les villageois font toutes leurs* AFFAIRES *au cabaret.* (Brill.-Sav.) *A tout autre qu'à mon fils, je serais en droit de demander des intérêts; car, après tout, les* AFFAIRES *sont les* AFFAIRES. (Balz.) *Il partit le lendemain en annonçant qu'il allait traiter d'*AFFAIRES *avec son père.* (Balz.) *Mais au diable les* AFFAIRES *pour ce soir!* (E. Sub.) *Vous avez donc cru que je venais à votre secours pour faire une* AFFAIRE, *et rien de plus?* (G. Sand.) *Les* AFFAIRES, *c'est l'argent des autres.* (Alex. Dum. fils.) *Il est une certaine délicatesse de conscience que les* AFFAIRES *ternissent irrévocablement.* (Renan.)

. . . En *affaire*, aussi bien qu'en amours, Agir quand il le faut vaut mieux que les discours. DORIVY.

¶ Tout ce qui peut causer de la peine, de la douleur, de l'inquiétude; soin, souci, difficulté, danger : *Il s'est fait là une mauvaise* AFFAIRE. *Assoupir une* AFFAIRE. (Acad.) *N'ai-vous faites point de nouvelles* AFFAIRES. (Le Sage.)

Que ne m'as-tu parlé de cette triste *affaire?* ALEX. DUMAS.

Eh bien, vous le voyez, pour être trop sincère, Vous voilà sur les bras une fâcheuse *affaire.* MOLIÈRE.

¶ Circonstance, conjoncture, état des choses : *La nécessité des* AFFAIRES *obligea Dioclétien à partager l'Orient et l'Occident entre lui et Maximilien.* (Boss.) *En toute* AFFAIRE, *ils ne songent qu'au moyen d'exercer leur langue.* (La Font.) ¶ Ce qui est le sujet d'une délibération dans une assemblée, dans un conseil, etc. : *Le sénat devait proposer et diriger toutes les* AFFAIRES. (Boss.) *On proposa* L'AFFAIRE *en Sorbonne.* (Pasc.) ¶ Projet qu'on trame contre quelqu'un; machination, complot : *Timorate tout me dire en grand secret qu'il avait découvert une* AFFAIRE *très-dangereuse.* (Fén.) *C'étaient eux, en effet, qui de longue main avaient préparé cette* AFFAIRE. (De Barante.) ¶ Procès, débat : tout ce qui appartient au contentieux, tout ce qui est du ressort des tribunaux : AFFAIRE *civile, criminelle.* AFFAIRE *judiciaire. Il plaide depuis dix ans entiers une* AFFAIRE *juste, capitale, et où il y va de toute sa fortune.* (La Bruy.) *A un tribunal désintéressé,* L'AFFAIRE *eût été douteuse.* (Volt.) *Le matin, il y a beaucoup d'*AFFAIRES, *et encore plus de gens affairés au palais.* (Balz.)

Ce que je veux savoir, c'est le fond de l'*affaire.* ETIENNE.

Voulez-vous de l'*affaire* accepter l'arbitrage? C. DELAVIGNE.

¶ Chose qui concerne, qui regarde : *C'est à l'*AFFAIRE *de l'éternité qu'on doit songer avant tout. La vérité morale est une* AFFAIRE *d'intelligence et non de goût.* (Vacherot.) *La philosophie est une* AFFAIRE *d'âme, comme la poésie et la religion.* (Jouffroy.) *Ce n'est pas* AFFAIRE *de curiosité, mais de morale politique.* (Tax. Delord.) ¶ La chose en question, dont il est il s'agit : *Vous avez pris* L'AFFAIRE *du biais qu'il la fallait prendre.* (Mol.) *Enfants, l'*AFFAIRE *est entendue.* (Fr. de Neufch.) *Je vois nettement où l'*AFFAIRE *va.* (St-Evrem.) ¶ Spécialité, génie, talent particulier : *C'était l'*AFFAIRE *de Molière de jouer les médecins.* (Trév.) ¶ Chose qui est agréable, qui convient parfaitement : *Ceci fait mon* AFFAIRE, *est mon* AFFAIRE. *La politique n'est point mon* AFFAIRE. (Volt.) *Dès qu'il s'agit de complot et d'intrigue, c'est bien mieux votre* AFFAIRE *que la mienne.* (Empis.)

C'est été justement l'*affaire.* Tel fruit, tel arbre, pour bien faire. LA FONTAINE.

Le moindre drame Serait bien mieux mon *affaire.* LA FONTAINE.

¶ Il se dit dans le même sens des personnes : *Voilà trois mois que je cherche une bonne cuisinière; enfin, j'ai trouvé mon* AFFAIRE. *Léonor n'était point du tout votre* AFFAIRE. (C.d'Harlev.)

Ah! monsieur, si feu mon pauvre père Était encor vivant, c'était bien votre *affaire.* RACINE.

¶ Engagement militaire, combat : AFFAIRE *glorieuse.* AFFAIRE *sanglante.* L'AFFAIRE *de Denain fut un coup d'Etat.* (Acad.) *Le courage déployé par les Polonais dans cette* AFFAIRE *a produit ici une impression extraordinaire.* (Journ.) *Il fut choisi pour vous porter l'heureuse nouvelle de l'*AFFAIRE *où il s'est distingué.* (P.-L. Cour.) *La plupart du temps, le corps d'armée reste étranger aux* AFFAIRES *d'avant-postes.* (Gén. Bardin.) ¶ Dispute, duel, combat singulier : *Je viens d'empêcher deux honnêtes Parisiens d'avoir ensemble une* AFFAIRE *sérieuse, et peut-être de se casser la tête.* (Andrieux.) *Il ne sera pas huit jours dans la ville sans avoir quelque* AFFAIRE *avec les officiers de la garnison.* (A. Duval.) L'AFFAIRE ne peut s'arranger que de la manière *que je viens d'indiquer : je choisis le pistolet; je suis l'offensé.* (Balz.) *Songez que vous ne devez pas souffrir que l'*AFFAIRE *s'arrange, à moins qu'il ne se rétracte en présence de témoins nombreux et importants.* (Balz.)

Voulez-vous qu'avec lui je me fasse une *affaire?* MOLIÈRE.

A la première *affaire,* ... Ton cœur a battu plus fort qu'à l'ordinaire. C. DELAVIGNE.

¶ Liaison intime, intrigue amoureuse, commerce de galanterie : AFFAIRE *de cœur.* AFFAIRE *d'amour. Une* AFFAIRE *d'amour ne tient au cœur que très-faiblement.* (Le Sage.) *Il n'y a qu'un engagement solide, ou ce qu'on appelle une* AFFAIRE *sérieuse, qui perde une femme.* (Delamahis.) *Allons, mon bon petit ange, racontez-moi les moindres événements de cette* AFFAIRE *de cœur.* (Balz.) *Les* AFFAIRES *de cœur, les Russes sont les plus douces bêtes féroces qu'il y ait sur la terre.* (Custine.)

— Employé d'une manière vague, il est souvent synonyme du mot *chose*, pris lui-même dans un sens indéfini : *Ah! qu'une femme demoiselle est une étrange* AFFAIRE! (Mol.) *Don Juan réduit l'amour à n'être qu'une* AFFAIRE *ordinaire.* (H. Beyle.)

Tous ces raisonnements ne font rien à l'*affaire.* MOLIÈRE.

Ce jeune homme a poussé l'*affaire* un peu trop loin. LA CHAUSSÉE.

— T. d'argot. Vol à commettre ou expédition quelconque de malfaiteurs; coup à faire : *Monter une affaire.*

— Dans un sens mystiq. *L'affaire du salut,* Le sort qu'un catholique doit prendre de lui-même par rapport à son âme et en vue de la vie future : *Un homme de bien, à chaque heure, à chaque moment, a toujours ses* AFFAIRES *faites; il a toujours son âme en ses mains, prêt à la rendre au premier signal.* (Boss.) *Pie IX a déclaré qu'il abandonnerait toute politique pour ne plus s'occuper que de* L'AFFAIRE DE SON SALUT. (***.)

— *Affaire d'honneur*, Duel, combat singulier. ¶ *Affaires du temps*, Evénements publics dont les esprits sont préoccupés : *Que dites-vous des* AFFAIRES DU TEMPS? *Je viens de chez M. de Pomponne; je l'ai entendu raisonner sur les* AFFAIRES DU TEMPS; *il trouve que toutes ces grandes montagnes s'aplanissent.* (Mme de Sév.) ¶ *Une affaire d'or, une affaire magnifique*, etc. Une opération très-avantageuse, un marché où il y a beaucoup à gagner : *Il a fait là une fort belle* AFFAIRE, *une superbe* AFFAIRE. *C'est une* AFFAIRE D'OR, *je vous en avertis.* (Desmahis.) *Le temps se passe, et tu nous feras manquer une* AFFAIRE D'OR. (M. Masson.) ¶ *Être en affaire avec quelqu'un*, Etre en relations commerciales, industrielles, etc., avec quelqu'un; traiter au moment même avec lui : *Je suis en* AFFAIRE AVEC *lui pour l'achat de sa maison. Je suis en* AFFAIRES AVEC *l'abbé.* (Mme de Sév.) ¶ *Parler affaires*, Parler de choses sérieuses, des choses qui sont le but principal d'une entrevue, d'une conversation, d'une conférence : *Ce cri, Charles, que vous avez plus envie de dormir que de* PARLER AFFAIRES. (Fr. Soulié.)

— *Avoir affaire*, Être très-occupé, ou être appelé ailleurs par quelque chose à faire, pour une affaire : *Il* A AFFAIRE, *il ne peut quitter.* (Boss.) *Malheureusement,* J'AI AFFAIRE, *et il faut que je m'en aille dans cinq minutes.* (G. Sand.) ¶ *Avoir affaire à quelqu'un*, Avoir à lui parler, avoir à traiter, à négocier avec lui : *Il* A AFFAIRE *à un fâcheux, à un homme ennuyeux.* (La Bruy.) *L'homme à qui nous* AVONS AFFAIRE *n'est pas des plus fins de ce monde.* (Mol.) *Oh! l'étrange chose que d'*AVOIR AFFAIRE *à des bêtes!* (Mol.) *Il croyait encore* AVOIR AFFAIRE *à un enfant irréfléchi et craintif.* (G. Sand.) ¶ *Avoir affaire à quelqu'un*, Avoir quelque chose à lui reprocher, à lui demander, à lui dire : *Je vous* AVAIS *bien affaire de cet homme-là!* (Acad.) *La république* A BIEN AFFAIRE *de gens qui ne dépensent rien!* (La Font.) ¶ *Avoir son affaire*, Avoir ce qui convient, réussir : *Il a été content, il* A EU SON AFFAIRE. ¶ Ironiquem., dans ce sens, Recevoir correction, châtiment, leçon : *Que vous voulez ou non, elle* AURA SON AFFAIRE. (La Font.) ¶ Se dit aussi d'une personne mortellement blessée ou malade : *Il n'y a plus rien à espérer : il* A SON AFFAIRE. ¶ Dans un sens familier, Être tué, à fait IVRE : *Je buvais une absinthe; après quoi, j'*AI MAIS MON AFFAIRE, *là, dans le solide.* (Monselet.)

— *C'est une affaire*, la chose est grave et mérite qu'on y réfléchisse : *Attaquer cette place,* C'EST UNE AFFAIRE. *Il n'est pas une affaire,* C'est une chose de peu d'importance : *S'il faut être pendu,* CE N'EST PAS UNE AFFAIRE. (COURSAULT). *Deux mille écus* NE SONT PAS UNE AFFAIRE. (C. Delav.) ¶ *Ce n'est pas une petite affaire*, La chose n'est pas facile : *Vous savez, s'il vous plaît, que* CE N'EST PAS *à présent* UNE PETITE AFFAIRE *pour moi que de vous écrire.* (Rac.) CE N'EST PAS UNE PETITE AFFAIRE *que de savoir être malheureux : en comparaison, savoir mourir n'est rien.* (Beauchêne.) *Ah!* CE N'EST PAS UNE PETITE AFFAIRE, *et l'on ne voit pas s'ouvrir d'emblée devant soi les portes de cet établissement.* (***.) CE N'EST PAS UNE PETITE AFFAIRE *de connaître d'une façon authentique la pensée de tout un peuple.* (Proudh.) ¶ *C'est une affaire faite*, C'est une chose à laquelle il ne faut plus penser : *N'y pensons plus!* C'EST UNE AFFAIRE FINIE. (Scribe.) ¶ *C'est une affaire faite*, Vous pouvez regarder la chose comme faite, comme; c'est une chose sur laquelle vous pouvez compter :

. . . . . *C'est une affaire faite,* Et je vais à ma femme en parler sans délais. MOLIÈRE.

¶ *Ce n'est pas l'affaire d'un moment, d'un jour*, C'est une chose qui présente de grandes difficultés et qui demande du temps, des soins : *Former des citoyens* N'EST PAS L'AFFAIRE D'UN JOUR, *et pour les avoir honnêtes gens il faut les traiter en enfants.* (J.-J. Rouss.) ¶ *Son affaire est faite*, Se dit d'un homme dangereusement malade, et qui est bien près de mourir; se dit aussi d'un homme perdu, ruiné, qui n'a plus rien à espérer, à prétendre. ¶ Signifie, en bonne part, Sa fortune est faite. ¶ *Son affaire est bonne, est sûre*, Il ne peut se soustraire au châtiment qu'il mérite; il n'échappera pas au sort qui l'attend :

. . . . . Eh bien, nous le pendrons! Il est sous bonne garde, et *son affaire est sûre.* LUTOUR.

¶ *Faire affaire*, Conclure, terminer, tomber d'accord : *Ce n'est pas sans peine que nous* AVONS FAIT AFFAIRE. ¶ *Faire l'affaire*, Suffire; attiser, convenir, plaire : *Il* A, *il ne peut quitter.* (Boss.) *Malheureusement,* J'AI AFFAIRE, *et il faut que je m'en aille dans cinq minutes.* (G. Sand.) ¶ *Avoir affaire à quelqu'un*, Avoir à lui parler, avoir à traiter, à négocier avec lui : *Il* A *affaire à un fâcheux, à un homme ennuyeux.* (La Bruy.) *L'homme à qui nous* AVONS AFFAIRE *n'est pas des plus fins de ce monde.* (Mol.) *Oh! l'étrange chose que d'*AVOIR AFFAIRE *à des bêtes!* (Mol.) *Il croyait encore* AVOIR AFFAIRE *à un enfant irréfléchi et craintif.* (G. Sand.) ¶ *Avoir affaire à quelqu'un*, Avoir quelque chose à lui reprocher, à lui demander, à lui dire : *Je vous* AVAIS *bien affaire de cet homme-là!* (Acad.) *La république* A BIEN AFFAIRE *de gens qui ne dépensent rien!* (La Font.) ¶ *Avoir son affaire*, Avoir ce qui convient, réussir : *Il a été content, il* A EU SON AFFAIRE. ¶ Ironiquem., dans ce sens, Recevoir correction, châtiment, leçon : *Que vous voulez ou non, elle* AURA SON AFFAIRE. (La Font.) ¶ Se dit aussi d'une personne mortellement blessée ou malade : *Il n'y a plus rien à espérer : il* A SON AFFAIRE. ¶ Dans un sens familier, Être tué à fait IVRE : *Je buvais une absinthe; après quoi, j'*AI MAIS MON AFFAIRE, *là, dans le solide.* (Monselet.)

— *C'est une affaire*, la chose est grave et mérite qu'on y réfléchisse : *Attaquer cette place,* C'EST UNE AFFAIRE. *Il n'est pas une affaire,* C'est une chose de peu d'importance : *S'il faut être pendu,* CE N'EST PAS UNE AFFAIRE. (COURSAULT). *Deux mille écus* NE SONT PAS UNE AFFAIRE. (C. Delav.) ¶ *Ce n'est pas une petite affaire*, La chose n'est pas facile : *Vous savez, s'il vous plaît, que* CE N'EST PAS *à présent* UNE PETITE AFFAIRE *pour moi que de vous écrire.* (Rac.) CE N'EST PAS UNE PETITE AFFAIRE *que de savoir être malheureux : en comparaison, savoir mourir n'est rien.* (Beauchêne.) *Ah!* CE N'EST PAS UNE PETITE AFFAIRE, *et l'on ne voit pas s'ouvrir d'emblée devant soi les portes de cet établissement.* (***.) CE N'EST PAS UNE PETITE AFFAIRE *de connaître d'une façon authentique la pensée de tout un peuple.* (Proudh.) ¶ *C'est une affaire faite*, C'est une chose à laquelle il ne faut plus penser : *N'y pensons plus!* C'EST UNE AFFAIRE FINIE. (Scribe.) ¶ *C'est une affaire faite*, Vous pouvez regarder la chose comme faite, comme; c'est une chose sur laquelle vous pouvez compter :

. . . . . *C'est une affaire faite,* Et je vais à ma femme en parler sans délais. MOLIÈRE.

¶ *Ce n'est pas l'affaire d'un moment, d'un jour*, C'est une chose qui présente de grandes difficultés et qui demande du temps, des soins : *Former des citoyens* N'EST PAS L'AFFAIRE D'UN JOUR, *et pour les avoir honnêtes gens il faut les traiter en enfants.* (J.-J. Rouss.) ¶ *Son affaire est faite*, Se dit d'un homme dangereusement malade, et qui est bien près de mourir; se dit aussi d'un homme perdu, ruiné, qui n'a plus rien à espérer, à prétendre. ¶ Signifie, en bonne part, Sa fortune est faite. ¶ *Son affaire est bonne, est sûre*, Il ne peut se soustraire au châtiment qu'il mérite; il n'échappera pas au sort qui l'attend :

. . . . . Eh bien, nous le pendrons! Il est sous bonne garde, et *son affaire est sûre.* LUTOUR.

¶ *Faire affaire*, Conclure, terminer, tomber d'accord : *Ce n'est pas sans peine que nous* AVONS FAIT AFFAIRE. ¶ *Faire l'affaire*, Suffire; attiser, convenir, plaire : *Il* A, *il ne peut quitter.* (Boss.) *Malheureusement,* J'AI AFFAIRE, *et il faut que je m'en aille dans cinq minutes.* (G. Sand.) ¶ *Avoir affaire à quelqu'un*, Avoir à lui parler, avoir à traiter, à négocier avec lui : *Il* A *affaire à un fâcheux, à un homme ennuyeux.* (La Bruy.) *L'homme à qui nous* AVONS AFFAIRE *n'est pas des plus fins de ce monde.* (Mol.) *Oh! l'étrange chose que d'*AVOIR AFFAIRE *à des bêtes!* (Mol.) *Il croyait encore* AVOIR AFFAIRE *à un enfant irréfléchi et craintif.* (G. Sand.) ¶ *Avoir affaire à quelqu'un*, Avoir quelque chose à lui reprocher, à lui demander, à lui dire : *Je vous* AVAIS *bien affaire de cet homme-là!* (Acad.) *La république* A BIEN AFFAIRE *de gens qui ne dépensent rien!* (La Font.) ¶ *Avoir son affaire*, Avoir ce qui convient, réussir : *Il a été content, il* A EU SON AFFAIRE. ¶ Ironiquem., dans ce sens, Recevoir correction, châtiment, leçon : *Que vous voulez ou non, elle* AURA SON AFFAIRE. (La Font.) ¶ Se dit aussi d'une personne mortellement blessée ou malade : *Il n'y a plus rien à espérer : il* A SON AFFAIRE. ¶ Dans un sens familier, Être tué à fait IVRE : *Je buvais une absinthe; après quoi, j'*AI MAIS MON AFFAIRE, *là, dans le solide.* (Monselet.)

— *C'est une affaire de guerre, de politique*, etc. C'est une affaire qui ne peut être décidée que par la guerre, qui doit être traitée par la politique, etc. : *Après Alexandrie, le reste de l'Italie est* AFFAIRE DE GUERRE : *cette place est* AFFAIRE DE POLITIQUE. (Napol. Ier.) ¶ *Le bon, le meilleur, le pire de l'affaire est que...* Ce qui est étonnant, ce qui surprend davantage encore, c'est que... ¶ *Une affaire de rien, de peu*, etc., Une chose facile à faire; chose sans conséquence : *Tout cela est* AFFAIRE *de mince utilité et nullement digne de lecture.* (Fourier.)

Quand on choisit un gendre, il faut le choisir bien, Et ce choix-là n'est pas une *affaire de rien.* PIRON.

¶ *Se tirer d'affaire*, Se tirer d'un danger, d'un embarras quelconque : *Il* S'EST TIRÉ D'AFFAIRE. (Acad.) *Et tu verras s'il veut ou non* TIRER *d'une méchante* AFFAIRE. (Fr. de Neufchât.)

Aucun n'aide aux chevaux à se *tirer d'affaire.* LA FONTAINE.

Pour le *tirer d'affaire*, il faut beaucoup d'argent. C. DELAVIGNE.

¶ *Être hors d'affaire*, Être hors de danger, hors d'embarras : *J'ai vu avec plaisir, dans ta dernière lettre, que ta fille* EST HORS D'AFFAIRE. (P.-L. Cour.)

Vous voici *hors d'affaire* : allez votre chemin. V. HUGO.

¶ *Être au-dessous, au-dessus de ses affaires*, Ne pas réussir ou être en prospérité. — Un homme qui occupait un appartement au-dessus du mont-de-piété, ou ses effets étaient souvent engagés, appelait cela : « *Être au-dessus de ses affaires.* »

— Ellipti. *Point d'affaire!* C'est en vain, c'est inutile, c'est peine perdue : *Des conseils tant qu'il vous plaira; mais de l'argent,* POINT D'AFFAIRE. (Acad.) POINT D'AFFAIRE; *ces conversations ne font que m'ennuyer.* (Mol.) Cette locution commence à vieillir. ¶ *Belle affaire!* Chose de peu d'importance, ou d'une exécution facile. ¶ *Quelle affaire! une d'affaires!* Que de peines pour rien, que de soins inutiles, que d'embarras pour peu de chose!

. . . . . *Quelle affaire!* C'est chercher une aiguille en tout un chaud de blé! V. HUGO.

— Proverbialem. : *Il n'y a point de petites affaires*, Les plus petites choses méritent notre attention, parce qu'elles peuvent tirer à conséquence. ¶ *Avoir plus d'affaires que le légat*, Être très-occupé. ¶ *Ceux qui n'ont point d'affaires s'en font*, L'oisiveté fatigue, et on se crée des occupations. ¶ *Avoir affaire à la veuve et aux héritiers*, Avoir affaire à forte partie. ¶ *Les affaires font les hommes*, La pratique des affaires forme, donne de l'aptitude. ¶ *Les affaires sont les affaires*, Il faut s'occuper sérieusement et exclusivement des choses de son état, surtout dans le commerce et l'industrie. ¶ *Dieu nous garde d'un homme qui n'a qu'une affaire!* Parce que celui qui n'est préoccupé que d'une seule chose en parle constamment et finit par en fatiguer tout le monde; répond à ce proverbe latin : *Timeo hominem unius libri.* V. ces mots. ¶ *Chacun est ses affaires*, Se dit quand on ne veut point entrer dans les motifs de la conduite de quelqu'un, ou qu'on refuse par une fin de non-recevoir des conseils, des reproches, etc., pour une chose qui intéresse personnellement. ¶ *Il vaut mieux avoir affaire à Dieu qu'à ses saints*, Il vaut mieux s'adresser à celui qui gouverne qu'à ses subordonnés. — Voici, à propos de ce proverbe, une anecdote assez piquante. Le chapelain du cardinal de Richelieu le voyant un jour occupé d'affaires très-importantes, et supposant que Son Eminence n'entendrait pas la messe, se mit à table pour déjeuner, mais à peine avait-il commencé qu'il fut appelé à la chapelle de la part du cardinal; et comme on lui faisait observer qu'il n'était plus à jeun : « Oh! oh! répondit-il, *j'aime mieux avoir affaire à Dieu qu'à Son Eminence.* »

— Fam. et bas, *Faire ses affaires, aller à ses affaires*, Satisfaire ses besoins naturels.

— *Chaise d'affaires.* Nom donné autrefois, chez le roi, à la chaise percée : *On sait que le roi Henri III fut blessé mortellement par Jacques Clément, étant sur sa* CHAISE D'AFFAIRES. (Littré.) ¶ *Brevet d'affaires*, Le privilége d'entrer dans le lieu où le roi était sur sa chaise percée. ¶ En parlant d'une femme, *Avoir ses affaires*, Avoir ses règles.

— Fauconn. *Etre de bonne affaire.* Se dit d'un oiseau quand il est bien affaité, bien dressé pour la volerie.

— *Chargé d'affaires*, Agent diplomatique d'ordre inférieur, accrédité auprès d'un gouvernement de peu d'importance, ou remplissant les fonctions d'ambassadeur ordinaire pendant l'absence de l'ambassadeur titulaire. ¶ *Agent d'affaires*, Celui qui, moyennant salaire, fait profession de se charger des affaires d'autrui. ¶ *Faiseur d'affaires*, Celui qui a d'autre état que de spéculer dans le but de gagner de l'argent par des opérations de finances. Il se prend ordinairement en mauv. part. : *Gens d'affaires*, Intendants, régisseurs, etc. : *On est souvent trompé par ses* GENS D'AFFAIRES. (Acad.) *Dans une aristocratie où les nobles léveraient les tributs, tous les particuliers seraient à la discrétion des* GENS D'AFFAIRES. (Montesq.) *Les rois de France ne se sont jamais montrés que de grands seigneurs qui ruinaient leurs* GENS D'AFFAIRES. (Napol. Ier.) *La défiance que les hommes d'élite inspirent aux* GENS D'AFFAIRES *est remarquable.* (Balz.) ¶ *Homme d'affaires*, Celui qui a l'esprit des affaires, et particulièrem. celui qui est chargé des intérêts d'autrui : *Le maniement d'argent,* L'HOMME D'AFFAIRES, *est un cours qu'on ne saurait approuver.* (La Bruy.) *L'homme qui ne veut pas se mêler de ses affaires en remet le soin à un* HOMME D'AFFAIRES. (Arnault.) ¶ *Cabinet d'affaires, bureau d'affaires, agence d'affaires*, Établissement formé par une personne qui se charge de diriger des affaires contentieuses.

— Fig. Se dit en parlant d'une